

L'exposition de Gunter Von Hagens Le monde du corps 2

Jocelyne Saint-Arnaud, Ph. D.

Volume 19, numéro 2, printemps 2007

Penser sa mort ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017505ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017505ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1180-3479 (imprimé)

1916-0976 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Saint-Arnaud, J. (2007). L'exposition de Gunter Von Hagens : le monde du corps 2. *Frontières*, 19(2), 76–76. <https://doi.org/10.7202/017505ar>

L'EXPOSITION DE GUNTER VON HAGENS Le monde du corps 2

Jocelyne Saint-Arnaud, Ph. D., professeure associée, UQAM.



Centre des sciences de Montréal,
du 10 mai au 16 septembre 2007

La première exposition de corps plastinés eut lieu en Allemagne, plus précisément au Musée des techniques et des métiers de Mannheim en 1997-1998. Elle suscita la controverse parce qu'elle exposait des corps humains dépouillés de leur peau. Certains critiques invoquaient la profanation de cadavres, d'autres considéraient que seule la formation médicale pouvait justifier une intervention, autopsie ou autres, sur des cadavres. Les oppositions provenaient de théologiens, mais aussi de scientifiques, notamment des pathologistes et anatomistes, qui n'avaient pas nécessairement visité l'exposition, mais qui considéraient qu'elle était a priori inconvenante au regard de certaines valeurs admises et plus précisément le respect dû au cadavre.

L'exposition *Le monde des corps* qui se tient actuellement au Musée des sciences et des technologies de Montréal présente des plastinats de parties du corps humain et des corps humains entiers. Elle fut précédée d'un battage médiatique évoquant la controverse dont fut l'objet la première exposition. C'est donc avec une

certaine appréhension que le visiteur décide de s'y rendre. Cependant, à la vue des plastinats, les doutes s'estompent pour faire place à l'émerveillement d'un premier contact direct avec l'intérieur du corps humain. Ce n'est plus l'œuf transparent, selon l'expression de Jacques Testart, c'est le corps transparent qui s'offre aux regards du néophyte.

Les plastinats présentés peuvent être divisés en trois catégories en fonction de différents buts poursuivis. Les plastinats de la première catégorie produisent le corps humain tel qu'il est : muscles, squelette, nerfs et organes y sont exposés, comme sur les planches d'anatomie, mais avec l'avantage des trois dimensions. Des corps entiers y sont aussi présentés. Ces plastinats ont une visée éducative, qu'il s'agisse du grand public ou encore des étudiants ou professionnels, dans le domaine de la santé ou dans un domaine connexe, intéressés par les aspects scientifiques de l'exposition. À cet effet, tout un chacun peut considérer de visu la différence dans l'apparence d'un poumon sain par rapport à un poumon de fumeur, visionner des pierres au pancréas, le développement embryonnaire ou simplement le nerf responsable d'une douleur à un membre. Par ailleurs, l'étudiant peut examiner les résultats de certaines chirurgies orthopédiques ou simplement la position et l'apparence des organes et viscères sains. Tous les étudiants ayant à parfaire leurs connaissances au moyen de la dissection d'un cadavre apprécieront les plastinats pour l'absence d'odeur nauséabonde et pour leur durabilité. La deuxième catégorie de plastinats montre le corps en action. Ainsi des sportifs (skieur, joueur de foot...) exercent leur performance, tandis des patineurs de fantasia effectuent une figure et qu'une adepte du yoga s'exécute. Ces présentations combinent des visées éducative et esthétique. Enfin, une troisième catégorie de plastinats vise un but esthétique. Certains empruntent leur représentation à des œuvres d'art aussi célèbres que le penseur de Rodin ou la femme aux tiroirs de Dali, alors que d'autres déploient leurs muscles pour imiter un ange ou d'autres formes artistiques.

Généralement, les visiteurs ressortent de l'exposition émerveillés et enrichis des connaissances acquises. Peut-être pousseront-ils plus loin la réflexion sur les fonctions du corps humain et l'importance de les préserver. Mais qu'en est-il des objections suscitées par la première exposition? Devrions-nous poser des limites à l'utilisation des cadavres? Des sollicitations sont faites pour que des personnes donnent leur corps à plastiner après leur mort. Environ trois cents personnes l'ont déjà fait en faveur de l'entreprise dirigée par von Hagen et plus de sept mille ont signé un formulaire de consentement à cet effet. Mais le consentement est-il la seule limite qu'une société démocratique puisse imposer? La plastination du corps humain est-elle une nouvelle étape dans la désacralisation du corps humain pour l'avancement des sciences?

On se rappellera que c'est la conception cartésienne du corps humain qui a permis de lever les tabous liés à l'intervention sur le cadavre dans la civilisation occidentale. Descartes en effet voyait l'être humain comme étant composé d'un corps et d'une âme, chaque entité étant définie en opposition l'une à l'autre : d'une part, l'âme immatérielle et immortelle, siège de la pensée et de la dignité de l'être humain, et d'autre part, le corps matériel, étendu et périssable, obéissant aux lois de la nature comme celui des animaux machines. Le corps conçu comme tel perdait sa sacralité. Il pouvait désormais être manipulé, étudié, faire l'objet d'expérimenta-

tions qui allaient donner naissance à toutes les connaissances que nous en avons aujourd'hui.

Avec la plastination, en serions-nous à une nouvelle étape dans la désacralisation du cadavre, qui donnera lieu à l'acquisition de nouvelles connaissances sur le corps humain? Ou sommes-nous en présence d'une simple technique rendant plus accessible et plus transparent l'intérieur du corps humain? Il sera important de répondre à ces questions pour fixer des limites à l'utilisation du procédé. En acceptant de donner leur corps à plastiner, des personnes sont sollicitées pour donner leur corps à la science. Mais est-ce bien le cas quand leur plastinat appartient aux deux catégories qui n'ont pas une visée d'éducation scientifique? D'autres buts doivent-ils être encouragés ou permis? Les plastinats d'humains pourront-ils être encouragés ou permis? Les plastinats d'humains pourront-ils être récupérés par des entreprises funéraires ou autres, peu respectueuses des traditions ou sensibles à la demande de certains individus bien nantis? Poser ces questions, c'est commencer d'y répondre. Clarifier les buts de la plastination constitue une piste essentielle à explorer, évaluer ces buts à la lumière de valeurs éthiques consensuelles permettrait de compléter l'analyse.

Référence: *Le monde du corps. Exposition anatomique de corps humains véritables*. Catalogue de l'exposition. Édition Gunther von Hagens, 2005.

LE PROCÉDÉ DE LA PLASTINATION

Plastinat : néologisme désignant une partie ou le tout du corps humain ayant été soumis à un processus de conservation utilisant des matières plastiques.

Plastination : procédé qui se déroule en trois grandes étapes : fixation ou arrêt de la décomposition à l'aide du formaldéhyde et dissection, remplacement des fluides par de l'acétone, remplacement sous vide de l'acétone par une matière plastique.

LE CRÉATEUR DU PROCÉDÉ

Gunther von Hagens : médecin et anatomiste allemand, inventeur du procédé de plastination et fondateur de l'Institut de plastination à Heidelberg en 1993. En 2005, il était professeur invité à la New York University. Il travaille actuellement à développer un cours d'anatomie pour lequel il utilisera des corps plastinés.